Le Grain de Sel du vendredi

ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 · Fax 01 46 21 80 85 · associationpp@yahoo.fr · www.lespp.fr

Vendredi 1er. décembre 2023 - N°460

Aurions-nous remporté la bataille des idées ?

par Hubert Tassin – Président des P.P

Inutile de retourner le couteau dans la plaie en évoquant à nouveau le score de l'Association PP lors des élections du Galop du mois d'Octobre. Nous restons cependant, avec une audience qui demeure, une association représentative des propriétaires et des éleveurs et devons maintenant nous concentrer sur l'action et le débat d'idées. C'est ainsi que nous respecterons les électeurs qui nous ont accordé leur confiance, les membres de notre association PP et, au-delà, servirons dans une vision de long terme l'ensemble des acteurs de la filière

Et puisque je suis au nombre de ceux qui auront à choisir le prochain président de France Galop le 12 décembre prochain, j'étudie toutes les interventions des candidats dans la presse hippique et ai suivi avec attention de débat vidéo organisé par *Jour de Galop* entre Louis de Bourgoing, Jacques Détré et Guillaume de Saint-Seine.

Chacun retiendra de ce débat ce qu'il souhaitera. Pour ma part j'ai eu la curieuse impression que, pour l'essentiel, les candidats reprenaient une grande partie des propositions qui furent les nôtres pendant la campagne, dans le prolongement de celles le plus souvent laissées lettre morte les quatre dernières années.

Tous d'accord ?

Le débat entre les candidats déclarés a été courtois, posé, laissant finalement comprendre que les trois étaient d'accord entre eux sur l'essentiel. A un tel point qu'on a pu se demander pourquoi ils se présentent les uns contre les autres alors qu'ils pourraient presque aussi bien former une équipe rassemblée autour d'une stratégie commune. Et, à les écouter, notre association serait sur des très nombreux points très confortable avec l'action des trois candidats.

Remettre les propriétaires au cœur de la politique de développement de France Galop est un engagement commun des candidats. Elle fut en tête de notre argumentaire de campagne et - pour dire juste – nous n'étions pas les seuls. Encore faut-il souligner que ce fut le credo de tous les candidats à la présidence des élections des deux dernières décennies… sans que les intentions ne soient vraiment suivies d'effets.

Nous avons fait de la politique de soutien à la province un argument central de notre campagne. Voilà que chacun des candidats en découvre les vertus. Nous avons inlassablement demandé de réorienter les allocations vers le milieu et la base de la pyramide et d'augmenter le nombre de handicaps, leviers essentiels de la croissance. Un candidat – pourtant sortant – a repris cet argument à son compte. La répartition 2/3 – 1/3 plat-obstacle a été plébiscitée et même notre axe stratégique majeur de prendre par internet des paris sur toutes les épreuves PMH a semblé faire consensus. Alors même qu'il fut rejeté sans vraie justification pendant les quatre dernières années.

Le Grain de Sel du vendredi
ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

Aurions-nous enfin convaincu ? Si oui, même pour une part, mieux vaut tard que jamais. Si nous avons, tardivement, remporté la bataille des idées et des programmes, alors tant mieux. Il reste cependant des questions qui sont plus que des nuances.

Des points de divergence à analyser

Sur le sujet qui est bien sûr central, celui de l'indispensable restauration des allocations après les retards accumulés, les propos ne sont pas identiques. Le plus précis fut Louis de Bourgoing qui a fixé un objectif de 10 points de croissance sur la prochaine mandature. Immédiatement repris par Jacques Détré trouvant l'objectif trop optimiste et par Guillaume de Saint Seine, prudent dans l'attente de chiffres officiels. Pour nous, l'ambition doit être bien au-delà de ces atermoiements. Les allocations sont un investissement, et le plus important. Ils sont aussi la raison d'être de France Galop et des monopoles et autorisations de prises de paris accordées par l'État aux sociétés de courses.

S'il faut lisser dans la durée d'autres investissements, faisons-le. Il y a une priorité sans laquelle aucune politique favorable au développement des propriétaires ne pourra voir le jour : c'est celle de la croissance des allocations. Il faut être plus audacieux. Plus ambitieux surtout en période d'inflation. 10 % de progression en quatre ans – alors même que le budget 2024 prévoit une stagnation (+0,2%), ce serait totalement insuffisant. Pour retrouver durablement des effectifs de période normale, il faudra viser au moins le double. Sans quoi, la reconstitution de ces effectifs et la restauration des équilibres aujourd'hui rompus seraient impossibles.

Dans l'esprit de gestion, si les trois candidats ont formé un joli consensus pour dire que les travaux d'Auteuil – dont une étude a été lancée par Jacques Détré – étaient indispensables, les deux autres candidats ont exprimé un jugement plus mesuré dans l'attente d'un plan financier et des prévisions de rentabilité du projet en cours d'élaboration. Nous les rejoignons pleinement et, en tant que membre du Comité et donc amené à voter sur un tel plan, j'y serai particulièrement vigilant.

Si la stabilité des mécanismes de distribution des primes a été acté par les trois protagonistes, je regrette que tous n'aient pas compris qu'il s'agit d'une subvention d'exploitation donnée aux acteurs, propriétaires et éleveurs, qui jouent la carte du label FR. Supprimer la retenue de 10% des primes telle que cela fonctionne actuellement est louable et même nécessaire. Mais le faire en réintégrant une partie des primes dans les nominaux, se serait pénaliser spécifiquement les acteurs français.

Enfin j'aurai aimé un consensus plus clair sur la carte de France des hippodromes. Seul Louis de Bourgoing a déclaré dans une interview vouloir maintenir tous les hippodromes dans les régions, se plaçant sur ce point dans la ligne Lagardère. Ses concurrents n'ont pas dit le contraire, mais sont restés plutôt vagues. L'enjeu méritera plus de clarté.

Sans un nouvel accord gagnant-gagnant avec l'État, pas de marge de redressement

C'est le patron de *Jour de Galop,* Mayeul Caire, qui animait le débat. Il avait – à juste titre – décidé de consacrer une partie complète de son émission à la stratégie du PMU. En retour, je n'ai pas entendu développer une vision claire de la part des candidats. Quid du développement de l'offre ? Quid des investissements informatiques ? Quid de la position des candidats vis-à-vis des opérateurs alternatifs et

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 · Fax 01 46 21 80 85 · associationpp@yahoo.fr · www.lespp.fr

notamment du plus puissant, la Française des Jeux à travers Zeturf et son réseau ? Certes, Louis de Bourgoing a évoqué le retour dans le marché des paris sportifs, mais on n'a pas parlé de cote fixe, pas plus que de partage de frontières avec la FdJ, de lancement de nouveaux paris, du cadrage des Grands Parieurs Internationaux et, surtout de l'indispensable accord pluriannuel à passer avec l'État pour redresser les filières si fragilisées aujourd'hui.

Sur ce point, la révision à la baisse du plan d'affaires du PMU évoquée par Jacques Détré ne laisse pas d'alternative à l'urgence de conclure un protocole gagnant-gagnant avec l'État et même avec la FdJ pour éviter une nouvelle marche de récession des filières. Un peu plus de 2 % de croissance du PMU envisagée en 2024 confirme une nouvelle baisse en termes réels, c'est à dire compte tenu de l'inflation. La révision à la baisse de 41 millions d'euros (-4,8 %) de la contribution nette du PMU aux sociétés mères dans le plan à moyen terme d'ici à 2026 est sans doute plus inquiétante encore.

Chacun – et pas seulement nos trois compères – a conscience que la clé du redressement, puis du développement se situe sur le marché des jeux et paris, hippiques en premier lieu et sur la part des pertes des parieurs et joueurs (le produit brut des jeux dans le jargon) que l'État nous alloue. Toutes les stratégies présentées, qui pour beaucoup reprennent celles que nous avons proposées seraient vaines sans apport d'agent nouveau.

Il reste moins de deux semaines pour éclaircir ces sujets. Ils sont essentiels.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr